

Circulaire d'information

INFCIRC/846

4 janvier 2013

Distribution générale Français

Original : anglais

Communication en date du 11 décembre 2012 reçue de la mission permanente des Philippines auprès de l'Agence

- 1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente des Philippines auprès de l'Agence une note verbale datée du 11 décembre 2012 à laquelle était jointe une déclaration des Philippines sur le report de la Conférence de 2012 sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive.
- 2. Cette communication et, conformément à la demande de la mission permanente des Philippines, la déclaration qui y est jointe, sont reproduites ci-après pour l'information des États Membres.

AMBASSADE ET MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DES PHILIPPINES VIENNE

N° VN-PH-590-2012

La mission permanente de la République des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et a l'honneur de lui transmettre la déclaration des Philippines sur le report de la Conférence de 2012 sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive.

La mission permanente demande en outre que ladite déclaration des Philippines soit diffusée aux États Membres de l'AIEA

La mission permanente de la République des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'AIEA les assurances de sa très haute considération.

[Sceau]

Vienne, le 11 décembre 2012

DÉCLARATION DES PHILIPPINES SUR LE REPORT DE LA CONFÉRENCE DE 2012 SUR LA CRÉATION AU MOYEN-ORIENT D'UNE ZONE EXEMPTE D'ARMES NUCLÉAIRES ET DE TOUTES AUTRES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

Les Philippines, en leur qualité de président de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de 2010, se déclarent déçues que la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive, conformément au document final de la Conférence d'examen du TNP de 2010, ne soit pas convoquée en 2012.

Il y a deux ans, la Conférence d'examen du TNP de 2010 a débouché sur un consensus qui était le fruit d'un délicat équilibre entre les différents intérêts.

La Conférence de 2012 sur le Moyen-Orient est la première mise à l'épreuve réelle de notre détermination de faire aboutir les engagements pris en 2010.

La stabilité et la progression du Moyen-Orient sont essentielles pour la paix et la sécurité dans le monde. L'objectif de débarrasser la région des armes nucléaires et des armes de destruction massive est une pierre maîtresse capitale dans l'édification d'une paix et d'une stabilité durables au Moyen-Orient.

Il se peut que la Conférence ne débouche pas sur un accord plein et entier en faveur d'une zone exempte d'ADM, mais elle est un premier pas décisif à cet égard.

Les Philippines craignent sérieusement que le fait de ne pas convoquer la Conférence en 2012 ait de graves répercussions sur la prochaine Conférence d'examen du TNP, voire sur le Traité même. La montée du mécontentement suite à la non-application de la Résolution de 1995 sur le Moyen-Orient pourrait finir par faire échouer les accords scellés à la Conférence d'examen et de prorogation du TNP de 1995.

Une conférence doit se tenir au plus tôt si l'on veut pouvoir se rapprocher de l'intégralité du consensus qui s'est dégagé à l'issue de la Conférence d'examen du TNP de 2010.

Les Philippines prient instamment le Secrétaire général de l'ONU et les trois coauteurs de la Résolution sur le Moyen-Orient, ainsi que le coordonnateur et les pays de la région, de tout mettre en œuvre pour faire en sorte que la conférence se tienne le plus tôt possible, conformément au contenu du document final de la Conférence d'examen du TNP de 2010.

le 3 décembre 2012